



## POLITIQUE DE REPRISE DES PRODUITS ATTAK

La présente politique de reprise vise à établir les conditions de retour des marchandises de la marque Attak. Attak se réserve le droit de modifier à tout moment la présente politique et s'engage à informer ses clients de toutes modifications. La version la plus récente de la présente politique prévaut sur toute version antérieure.

Cette politique de reprise concerne uniquement les produits Attak non teintés et en bon état. Seuls les produits dans leur emballage d'origine seront acceptés. Les produits teintés ou façonnés à la demande du consommateur n'entrent pas dans cette politique de reprise car ils sont issus de commandes personnalisées ou spéciales et ne pourront pas être remis sur le marché. Il en va de même pour les produits en fin de série/lot.

Une fois les produits réceptionnés en les lieux de Attak, sis Rue de la Plaine 5, BE-6900 Marche-en-Famenne, ils seront inspectés pour en vérifier l'état et l'éligibilité au remboursement.

S'ils s'avèrent conformes à une reprise, Attak procédera à un remboursement dégressif suivant l'ancienneté du produit :

- ◆ **90 %** du montant remboursé pour un retour **entre 0 à 6 mois après l'achat.**
- ◆ **75 %** du montant remboursé pour un retour **entre 7 à 12 mois après l'achat.**
- ◆ **50 %** du montant remboursé pour un retour **entre 13 à 23 mois après l'achat.**
- ◆ **Aucun** remboursement pour un retour de marchandises dont l'achat **dépasse 2 ans.**

S'ils s'avèrent non conformes à une reprise, les produits concernés seront renvoyés au revendeur et ce dernier prendra les frais d'envoi à sa charge.

Il est important de souligner que si votre commande est livrée déjà endommagée, il faut que vous ayez émis une réserve au transporteur, sans quoi la livraison sera considérée comme acceptée en l'état et la reprise des produits endommagés ainsi que leur remboursement ne seront pas envisageables. Il est donc vivement recommandé de vérifier l'état de la commande à la réception et de mentionner toute réserve par écrit sur le bon de livraison pour garantir le remboursement.



Le remboursement se limitera de plein droit à la valeur du produit concerné sans les frais de transport (si cela s'applique) et s'effectuera via le même moyen de paiement utilisé lors de l'achat dans un délai de 30 jours après la validation de la reprise par l'équipe de Attak.

Le remboursement peut également prendre la forme d'un crédit à faire valoir lors de futurs achats auprès de la marque Attak.

### **Modalités pour initier et valider un retour :**

1. Prenez contact avec votre représentant commercial ou via l'adresse mail [info@attak.eu](mailto:info@attak.eu) en mentionnant les produits (conditionnements, bases, quantités, etc.) concernés par le retour avec la raison du retour et en joignant une copie de la facture d'achat.
2. Joignez des photos qui illustrent la raison du retour le cas échéant.
3. Après vérification, nous vous communiquerons un numéro de retour. Les modalités et les frais d'envoi sont à l'entière charge du client, sauf si l'erreur incombe à Attak (produit endommagé ou non sollicité).
4. Envoyez les marchandises endommagées dans leur emballage d'origine au siège social de Attak : Rue de la Plaine 5, BE-6900 Marche-en-Famenne.

-----

Dernière mise à jour : janvier 2026